

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT SIX
 Le 12 juin 2026 Le 22 juin 2026 à 19 H 00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice MACHURET, Maire.

Date d'affichage : **Etaient présents :**
 Le 15 juin 2026
 Monsieur Patrice MACHURET, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, BLANC, DAUSSE, FAUVEL, GODARD,
 HOCHET, LAMY, LECOUCVEY, LEBOSSÉ, MACHURET,
 MAC-VICAR, RAINE.

En exercice : 27 Messieurs : ADAM, BARNAUD, BERTHOUT, BURET, DUTHILLEUL,
 FAUDOT, LE GAL, LE MASSON, LE TOURNEUR,
 LECOUCVEY, MANEVY, MORAND, MORTREUX.

Présents : 26

Votants : 27

Absents :

Madame BARNAUD (Pouvoir à Y. BARNAUD)

Pascal ADAM est désigné secrétaire de séance.

OBJET : FINANCES – MODIFICATION DE LA TARIFICATION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Pascal ADAM, Maire Adjoint en charge de l'enfance, la jeunesse, l'éducation et le handicap, propose, pour la rentrée scolaire 2026/2027, une augmentation des tarifs du restaurant scolaire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

 **DÉCIDE** qu'à compter de la rentrée scolaire 2026/2027 les tarifs seront les suivants :

Brettevillais	1er enfant	2 nd enfant
Inférieur à 370	1,26	1,04
371-510	2,06	1,68
511-650	2,86	2,30
651-790	3,62	2,79
791-930	4,11	3,28
931-1099	4,73	3,78
Supérieur à 1100	4,86	3,89
Non Brettevillais	5,86	
Sans repas	1,67	
Sans repas HB	1,85	
Adulte	6,21	

Accusé de réception en préfecture
 014-211401013-20260626-20260607-DE
 Date de télétransmission : 29/06/2026
 Date de réception préfecture : 29/06/2026

Adopté à l'unanimité.

Date de publication : **26 juin 2026**
Certifié exact,

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **26 juin 2026**

Le Maire :



Patrice MACHURET